



Communiqué de presse

3 octobre 2019

## Face à l'urgence, l'interprofession laitière se mobilise aux côtés des éleveurs et des entreprises touchés par l'incendie de l'usine Lubrizol de Rouen

Suite à l'incendie de l'usine Lubrizol à Rouen, des arrêtés préfectoraux successifs stoppent la collecte de lait sur les fermes laitières. Les acteurs de la filière respectent scrupuleusement les décisions des pouvoirs publics. Mais après 7 jours consécutifs d'arrêt de collecte, il convient de s'organiser au plus vite pour les éleveurs et transformateurs, en anticipant de lourdes pertes financières, actuelles et à venir.

Concrètement, depuis le jeudi 26 septembre, plus de 700 000 litres de lait sont jetés tous les jours. 500 fermes laitières sont immobilisées. Et des centaines de milliers de tonnes de produits laitiers sont consignés dans les entreprises.

Le CNIEL est mobilisé depuis le début de cette crise majeure auprès des pouvoirs publics et auprès de ses membres : producteurs, coopératives, industriels privés et distributeurs. Tant au niveau national que régional.

La première urgence est de pouvoir obtenir les résultats d'analyses le plus rapidement possible afin d'évaluer la sécurité sanitaire du lait et des produits laitiers transformés. Ce n'est qu'à partir de ces résultats que les pouvoirs publics pourront prendre la décision de libérer les stocks et reprendre la collecte.

Pour faire face à l'urgence du quotidien des éleveurs laitiers, le CNIEL annonce la mise en place immédiate d'un dispositif exceptionnel d'avances. Ce dispositif permettra d'assurer le paiement du lait non collecté - dans le cadre du paiement mensuel du lait de septembre - en anticipant les indemnisations à venir.

Le CNIEL prend cette décision d'urgence afin de gérer avec responsabilité l'attente des indemnisations des assurances, du FMSE (Fonds national agricole de mutualisation sanitaire et environnemental) et de l'Etat, annoncées par le Ministre de l'Agriculture.

Le CNIEL conduit en parallèle toutes les actions nécessaires pour que les indemnisations de l'ensemble des acteurs de la filière touchés soient les plus rapides possibles car les pertes actuelles sont très lourdes et empirent chaque jour.

*« L'interprofession est aux côtés de l'ensemble des acteurs de la filière, en particulier les éleveurs. J'attends que les pouvoirs publics prennent toutes leurs responsabilités dans la gestion de cette catastrophe environnementale et technologique majeure »,* Thierry Roquefeuil, président du CNIEL.

### Service de presse du CNIEL :

Caroline Fenaillon – cfenaillon@cniel.com – 06.45.23.96.75

Delphine Sacleux – dsacleux@cniel.com – 07 86 74 80 47

### A propos du Cniel

Le Cniel est l'interprofession où se partagent les diagnostics et se construisent les actions collectives, dans l'intérêt de tous les acteurs. Les professionnels de la filière laitière française y bâtissent ensemble des référentiels communs notamment autour de l'économie laitière et la qualité du lait.

Le Cniel élabore une expertise scientifique (veilles, programmes de recherche...) qui permet de renforcer la compétitivité des acteurs de la filière, de défendre l'image du lait et des produits laitiers, et de mettre en avant les atouts de la filière, afin de développer la demande en France comme à l'export.